

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'ai eu une très brève entrevue avec M. Howland sur la question, mais on ne m'a pas particulièrement résumé ce qui s'est passé. Je m'enquerrai davantage.

* * *

LA JEUNESSE

LA CRÉATION D'UN COMITÉ PERMANENT ET LA RÉSORPTION DU CHÔMAGE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre. Compte tenu d'une déclaration contenue dans l'exposé publié par le Conseil économique, déclaration selon laquelle nos jeunes éprouvent de grandes difficultés à trouver des emplois, et étant donné les déclarations prononcées pendant la fin de semaine par le secrétaire d'État, l'honorable représentant pourrait-il envisager la création d'un comité permanent de la jeunesse?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Comme le député le sait, nous nous plaignons déjà du grand nombre de comités et surtout de ce que beaucoup d'entre eux se réunissent pendant les périodes de forte activité de la session. Il devrait être possible d'autoriser un des comités existants à s'occuper des problèmes de la jeunesse et surtout des difficultés qu'elle rencontre en matière d'emplois.

M. Nystrom: Compte tenu de ce que le ministre vient de dire, puis-je lui demander s'il peut s'engager à saisir des problèmes des jeunes un de nos comités permanents?

L'hon. M. MacEachen: Je me ferai un plaisir d'étudier cette idée.

* * *

L'AGRICULTURE

LE BÉTAIL DE BOUCHERIE—LE PROGRAMME DE L'ONTARIO ET LES ÉLEVEURS DE L'OUEST—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE NATIONALE SUR LA COMMERCIALISATION

M. Murray McBride (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle a trait au programme de prêts provincial rendu public récemment et visant à augmenter la production de bœuf en Ontario en stimulant la reproduction bovine. Comme il n'existe pas de loi nationale sur la commercialisation établie en collaboration avec les provinces de l'Ouest et l'Ontario, le ministre peut-il dire à la Chambre si des entretiens se poursuivent pour déterminer la façon d'éviter que l'industrie du bétail de l'Ouest du Canada subisse de graves ennuis par suite de cette nouvelle politique provinciale?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur. Nous n'avons pas eu de discussions concernant cette politique précise. Je crois que c'est une question qui relèvera probablement du seul gouverne-

ment provincial. Toutefois, je suis certain que le député sait que toutes les provinces étaient presque unanimes à demander l'établissement d'une législation habilitante nationale.

* * *

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

LES TRAITEMENTS DES DIRIGEANTS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur l'Orateur. Peut-il dire à la Chambre quel salaire est versé au président et au président du conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada?

M. l'Orateur: Je signale au député que cette question devrait figurer au *Feuilleton*. Si elle revêt un caractère d'urgence, elle pourrait être étudiée à l'ajournement. Le député sait qu'il n'est pas normal de demander au cours de la période des questions quels traitements sont payés aux fonctionnaires supérieurs.

* * *

L'AGRICULTURE

LA PRODUCTION D'HUILE DE COLZA ET LE CAS DES FABRICANTS D'HUILES COMESTIBLES

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle est fondée sur la déclaration qu'il a faite aujourd'hui à la Chambre. Je voudrais demander si le gouvernement, lorsqu'il parle d'intensifier la production d'huiles comestibles, en particulier l'huile de colza, agit en collaboration avec les autres producteurs d'huiles comestibles au Canada ou bien s'il va résoudre un problème dans un secteur tout en créant d'autres ailleurs comme cela s'est déjà trop souvent produit.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je ne pense pas que cela crée de problèmes dans d'autres secteurs, car en dehors de l'huile de colza utilisée au Canada, il n'y a pratiquement aucune autre sorte d'huile qui soit produite en quantité suffisante au Canada pour satisfaire les besoins du marché intérieur. Nous voulons surtout faire en sorte que l'on puisse satisfaire aux normes sanitaires sans créer trop de difficultés économiques.

LE COLZA—L'AIDE AUX PRODUCTEURS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Le ministre de l'Agriculture pourrait-il préciser l'envergure et le type de l'aide qu'il veut accorder aux producteurs de colza, ainsi que les questions connexes, afin que la Chambre puisse savoir s'il ne s'agit pas d'une proposition de subsides et que les députés puissent connaître la portée des objectifs définis dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre aujourd'hui?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Avec grand plaisir. Puis-je pour cela parler une dizaine de secondes de plus? Lorsque je présente à la Chambre une déclaration très détaillée l'opposition se plaint mais lorsque je n'en donne pas assez, elle se plaint encore.

M. l'Orateur: A l'ordre. La Chambre passe à l'ordre du jour.